

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Bordeaux - Site de Gradignan - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

I.U.T de Bordeaux - Site de Gradignan - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (4348)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
I.U.T de Bordeaux - Site de Gradignan - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (4348)	Jury par défaut	Tous les candidats	22	1195	14

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau scientifique et littéraire correct	L'évaluation de ces critères se fait en se basant sur les notes dans le domaine scientifique et littéraire, ainsi que les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail et autonomie satisfaisantes.	L'évaluation de ces critères se fait en se basant sur les avis des enseignants et des conseils de classe dans les bulletins et dans la fiche avenir.	Important
Savoir-être	Curiosité, capacité à s'investir, attitude satisfaisantes.	L'évaluation de ces critères se fait avec l'examen des appréciations portées sur les bulletins et la fiche avenir.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet d'orientation défini	Evaluation sur la base de la fiche avenir	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Une implication dans des activités péri ou extrascolaires, des expériences et des stages sont des atouts supplémentaires et montrent l'engagement du candidat.	L'évaluation de ces critères se fait au travers du projet de formation, du CV, des activités et centres d'intérêt, de la fiche avenir.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats en Série Générale n'ayant pas suivi des EDS en terminal parmi les suivants ne sont pas classés :

- Numérique et Sciences Informatiques
- Physique-Chimie Spécialité
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les éléments pris en compte pour l'examen des dossiers de candidature sont les suivants :

- La fiche avenir, le projet de formation et les activités et centres d'intérêt,
- Les bulletins des classes de Première et Terminale,
- Les résultats au bac et les bulletins du supérieur pour les candidats bacheliers

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les dossiers sont examinés dans leur globalité, la commission encourage donc les candidats à ne négliger aucune matière lors de leur scolarité en première et en terminale. Lors de l'examen des dossiers, une attention particulière est portée à la fiche avenir.

Signature :

MURIELLE BENEJAT,

Directeur de l'établissement I.U.T de Bordeaux - Site
de Gradignan